

N°DEC-2024-90

## DÉCISION DU MAIRE

**ORGANISATION, PAR ULYSSE MAISON D'ARTISTES, D'UN SPECTACLE DE L'ARTISTE « SIDI WACHO - HABIBI SUDAKA », LE 21 JUIN 2024 SUR PLACE FRIDA KAHLO, QUARTIER SAINT-EXUPÉRY**

Le Maire de BONNEUIL-SUR-MARNE,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU l'arrêté ministériel du 30 mars 2021, portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de fournitures courantes et de services ;

VU la délibération n°2021-01-04 du Conseil Municipal du 24 janvier 2021 modifiée, accordant pour la durée du mandat, délégation au Maire et autorisant l'application des dispositions des articles L.2122-17 à L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°DCM-2024-36 du Conseil Municipal du 4 avril 2024 modifiée, portant budget 2024 ;

VU le projet de contrat avec ULYSSE MAISON D'ARTISTES, 6 rue de Clermont, 46100 FIGEAC ;

## D É C I D E

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est décidé l'organisation d'un spectacle de l'artiste « SIDI WACHO - HABIBI SUDAKA », le 21 juin 2024 à partir de 20 heures, sur place Frida Kahlo, quartier Saint-Exupéry, dans le cadre de la Fête de la musique.

**Article 2** : Il est retenu pour ce faire ULYSSE MAISON D'ARTISTES, pour un montant total de prestations arrêté à la somme de 5 275 €.

Monsieur le Maire, ou son représentant, est autorisé à signer le contrat susvisé, à passer pour ce faire, ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

**Article 3** : La dépense correspondante sera imputée sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

**Article 4** : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Fait à BONNEUIL-SUR-MARNE, le 3 juin 2024.

Pour le Maire par délégation,  
la 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire  
Virginie DOUET-



Le Maire,

Denis ÖZTORUN

Certifiée exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de sa transmission en Préfecture le - 7 JUIN 2024  
Et de sa publication le - 7 JUIN 2024

---

*Pour le Maire et par délégation :*  
La Directrice Générale des Services  
Nathalie BOURGEOIS

---